



Ville de Saint-Constant
Service du Greffe
147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant (Québec)
J5A 2G2

218 P NP DM15.1

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Extrait du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de la Ville de Saint-Constant tenue au lieu ordinaire de ses séances le lundi, 26 septembre 2005 à 20 H, le tout conformément à la Loi.

A laquelle assemblée il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Normand Cool.

350-05 ENTÉRINEMENT D'UN MÉMOIRE – PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE L'AUTOROUTE 15 ET L'ÉCHANGEUR JEAN-LEMAN À CANDIAC ET À SAINT-PHILIPPE

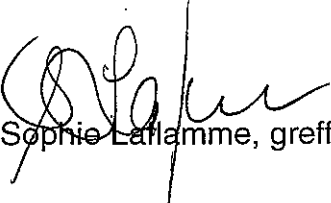
IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'entériner le mémoire de la ville de Saint-Constant de septembre 2005 signé par le maire concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 30, entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman, à Candiac et à Saint-Philippe et dont le titre est « Le tracé Jean-Leman un oubli dans le tracé sud ».

(signé)
Normand Cool, maire suppléant

(signé)
Me Sophie Laflamme, greffière adjointe

Copie authentique du Livre des minutes de la Ville de Saint-Constant, donnée ce vingt-neuvième jour de septembre deux mil cinq.


Me Sophie Laflamme, greffière adjointe